

## circulaire 2

05/04/20

Rue de l'Association 15  
1000 Bruxellescovid19pro@bruss'help.org  
02 880 86 89

## Objet

- Dispositions relatives à la distribution de masques au secteur
- Appel à l'utilisation rationnelle des masques

## A l'attention

- De l'ensemble des centres d'urgence et d'insertion du secteur de l'aide aux sans-abri

## 1. DISTRIBUTION DE MASQUES

Dans ce contexte de crise sanitaire, Bruss'help a été mandaté pour distribuer des masques chirurgicaux au secteur. La COCOM, la COCOF et Iriscare met en œuvre tout ce qu'elle peut pour acheter le plus grand nombre de masques chirurgicaux, qu'elle met ensuite gratuitement à la disposition du secteur via Bruss'help. Lors de la rédaction de cette circulaire, la disponibilité continue de masques en grandes quantités restait toutefois loin d'être garantie.

C'est pourquoi nous mettons en place une **clé de répartition** basée sur le nombre moyen de travailleurs-euses (volontaires ou salarié-e-s) par jour d'ouverture, ainsi que le nombre de (nouveaux) usagers-ères par jour. En fonction du nombre de masques livrés à Bruss'help (nombre qui change encore de semaine en semaine), nous pourrions vous proposer une quantité de 2 masques par travailleur-euse et par jour, voire plus si la livraison est plus importante.

Remarque : Cette circulaire est fondée sur des documents officiels produits par diverses institutions (Iriscare, Conseil supérieur de la santé) ou sites officiels ([www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be)). Les références sont disponibles en fin de document.

### Procédure pour commander des masques chirurgicaux

- Si ce n'est pas encore fait, faites parvenir à Bruss'help – de préférence via l'adresse mail [covid19pro@bruss'help.org](mailto:covid19pro@bruss'help.org) – une commande en spécifiant le nombre moyen de travailleurs-euses par jour et par projet. La personne de référence pour la coordination des commandes chez Bruss'help est Nehalenia De Wolf (02 880 86 89).
- Dans la mesure du possible, nous vous demandons de venir chercher les masques **jeudi** ou **vendredi** entre **13h** et **15h**. Si pas possible, merci de fixer RDV (de préférence par mail) pour un autre créneau.

### Destinataires du dispositif

Services pouvant commander des masques :

- Services ambulatoires de l'aide aux sans-abri
- Service de l'aide alimentaire intervenant auprès des personnes sans-abri
- Services ambulatoires intervenant auprès des personnes toxicomanes
- Services intervenant auprès des travailleurs-euses du sexe
- Dispositifs de jour et soir de Médecins du Monde, Croix-Rouge et Médecins Sans Frontières
- Centres sans-abri : New-Samusocial, Croix-Rouge, Ariane, Pierre d'Angle
- Maisons d'Accueil et structures d'hébergement sans-abri COCOM et COCOF
- HOBO (CAW Brussel)
- Hub Humanitaire
- Centres Welcome Refugees : Porte d'Ulysse, implantation Gallia, Sisters House
- Latitude Nord-Schaerbeek
- Réservistes des « Brigades Bruss'Help » (Volontaires)

Service pouvant solliciter des masques pour des projets qui s'adressent aux personnes sans-abri :

- Services Communaux de prévention intervenant dans les projets d'accompagnement psycho-social dans les hôtels
- Services CPAS intervenant dans les projets d'accompagnement psycho-social dans les hôtels
- CAW Brussel (hors HOBO), etc.

Services n'émergeant pas à ce dispositif :

- Communes et CPAS (hormis exceptions supra)
- Services de jour et d'hébergement n'intervenant pas auprès des personnes sans-abri
- Prestataires de services de transport et leurs services auxiliaires
- Prestataires de sécurité privés et publics
- Initiatives citoyennes non reprises dans le contingent des réservistes « Brigades Bruss'Help » (Volontaires)
- Structures d'Hébergement Non Agréées

## 2. APPEL À L'UTILISATION RATIONNELLE DES MASQUES

### Mesures préventives générales d'hygiène

Les mesures préventives générales d'hygiène restent prioritaires pour combattre le virus.

- Lavage régulier des mains avec du savon et de l'eau ou avec une solution hydroalcoolique. Poster OMS « [Le lavage des mains – comment ?](#) » (proposition d'afficher dans vos locaux)
- En cas de pénurie de solution hydroalcoolique, l'utilisation de simple savon ou d'alcool médical est également efficace ; méfiez-vous toutefois de solutions « home-made » préparée autrement que selon la [formule recommandée par l'OMS\\*](#).
- Éviter de se toucher le visage (les yeux, le nez, la bouche).
- Éviter les contacts rapprochés (se donner la main, s'embrasser...)
- Se moucher dans un mouchoir en papier, immédiatement jeté après emploi dans une poubelle refermable.
- Éternuer et tousser dans le pli du coude si un mouchoir n'est pas à portée de main.
- Se laver les mains à l'eau et au savon après avoir toussé ou éternué.
- Distanciation physique continue de 1 mètre 50, surtout vis-à-vis des personnes présentant des symptômes respiratoires.

### Ce qu'il faut savoir sur les masques

Deux sortes de masques médicaux sont actuellement utilisés : les masques FFP2/FFP3 et les masques chirurgicaux.

Les **masques FFP2/FFP3** filtrent les grosses et les fines particules (moins de 5 microns). Pour cette raison, il est recommandé de les réserver au personnel soignant et aux personnes infectées, surtout lors de manœuvres diagnostiques et thérapeutiques nécessitant un contact étroit avec le patient, ce pour prévenir l'inhalation de très fines gouttelettes de moins de 5 microns aéroportées.

Les **masques chirurgicaux** filtrent uniquement les grosses particules. Ils limitent la transmission du virus par la personne infectée. Ils protègent les personnes contre les grosses particules, mais pas contre les fines particules, par conséquent les règles de distanciation et les règles d'hygiène doivent toujours être respectée autant que possible.

Les masques en **textile** « home made » (fait maison, de qualité inférieure aux masques chirurgicaux) peuvent protéger contre une partie des projections (grosses particules). Il est important que ces masques faits maison soient lavés chaque jour - à 60°C ou 90°C selon les sources. Voici des [instructions de fabrication des masques « home made »](#). Si des masques chirurgicaux ne sont pas

\* Bruss'help essaie d'obtenir de la solution hydroalcoolique en grande quantité afin de pouvoir redistribuer dans le secteur – plus de nouvelles suivront

disponibles, les patients Covid-19 suspectés ou confirmés, isolés à domicile peuvent également utiliser ces masques en tissu « home-made », en vue de protéger leur entourage direct. Dans un centre de confinement ou d'hébergement, un masque chirurgical est le plus indiqué.

Le masque, comme le port de gants, n'est qu'une mesure de protection additionnelle aux autres. Il ne doit pas faire oublier que le virus colle surtout aux mains, avec lesquelles l'on se touche le visage. Les premières règles de protection sont le lavage des mains et la distance physique.

## Indications pour le port d'un masque

Quelques définitions importantes :

- Les intervenant-e-s se divisent en **trois catégories** selon le type de travail réalisé : **a) sans contact**, les intervenant-e-s qui ne se trouvent jamais dans une situation de proximité avec les usagers-ères ou toujours à bonne distance de 1 mètre 50 minimum – le port d'un masque n'est pas indiqué ; **b) contacts simples**, les intervenant-e-s qui ont des contacts simples avec les usagers, pas dans le cadre d'une activité clinique et sans contact physique (par exemple les accueillant-e-s derrière un bureau) ; **c) contacts rapprochés** avec les usagers-ères, c'est-à-dire dans le cadre d'une activité clinique, ou dans des situations de grande proximité, et avec des contacts physiques.
- Une « personne suspecte Covid-19 » est une personne présentant des symptômes d'infection aiguë (soudaine) des voies respiratoires inférieures (bronchite, pneumonie...) ou supérieures (rhume, sinusite, laryngite...) ou chez qui les symptômes s'aggravent rapidement si elle souffre déjà d'une maladie respiratoire chronique, avec ou sans fièvre ; cette personne est peut-être porteuse du virus et donc potentiellement contagieuse.
- Un « cas confirmé Covid-19 » est une personne chez qui un test a été pratiqué avec un résultat de test positif ; cette personne est porteuse du virus et donc contagieuse (à des degrés divers selon son état clinique).

Le port d'un masque chirurgical est indiqué :

### Impérativement

- Avant tout **pour toute personne « confirmée Covid-19 »**, isolés en collectivités résidentielles, telles maisons d'accueil, structures d'hébergement d'urgence, prisons, centres de confinement, etc. Le masque chirurgical doit impérativement être porté en dehors de la zone d'isolement (pour aller aux sanitaires, etc.).
- Pour les **intervenant-e-s qui ont des contacts avec des personnes Covid-19 confirmées ou suspectes**.
- Pour les **intervenant-e-s ayant des contacts rapprochés avec les usagers-ères** (activités cliniques, soins infirmiers, etc.). Ces intervenant-e-s doivent également porter une (sur)blouse ou au moins des manches longues, des gants (changés chaque fois), des lunettes de protection (portées journalièrement), et pour ceux/celles qui ont des cheveux longs une charlotte (portée toute la journée aussi).
- Lors de tout **transport de patient-e-s**, à l'exception du transport de patient-e-s Covid-19 possibles ou confirmé-e-s pour lesquels un transport dédié est prévu (dans ce cas, utilisation de FFP2) et organisé par Bruss'Help après intervention d'un médecin de référence.

### Fortement conseillé

- Les **usagers-ères suspect-e-s d'être infecté-e-s par le Covid-19** : port du masque obligatoire en dehors de la zone d'isolement (pour se rendre aux sanitaires, etc) il y a cependant une pénurie de masques actuellement, qui ne permet pas de donner un masque à chaque personne suspecte ; dès que la disponibilité de masques augmente, nous conseillons un *screening* rapide (2-3 questions centrées sur la présence de symptômes respiratoires) pour identifier les cas possibles, avant de faire porter un masque par tous.
- Pour les **professionnel-le-s ayant des contacts simples avec les usagers-ères** : en plus du respect de la distance de sécurité d'1 mètre 50.

## Conseillé

- Toute personne présentant des **symptômes respiratoires** légers. Si les symptômes s'aggravent, contactez cependant votre médecin traitant pour évaluer s'il ne faut pas plutôt resté confiné à domicile.

Le port du masque n'est donc pas indiqué pour les intervenant-e-s sans contact en raison du risque d'induction de pénurie et d'un sentiment de fausse sécurité qui conduit à diminuer les mesures basiques (distances, lavage des mains, ne pas se toucher le visage...) : le masque est alors un « faux ami ».

## Comment utiliser un masque chirurgical ?

- Lavez vos mains avant de prendre le masque
- Face bleue à l'extérieur et le renfort métallique vers le haut
- Couvrez l'entièreté de votre bouche et votre nez et attachez-le derrière les oreilles
- Moulez le renfort métallique sur la racine du nez
- Évitez de toucher votre visage ou le masque
- Enlevez le masque par les bandes élastiques, **sans toucher le masque**
- **Lavez vos mains une fois le masque retiré**

Bien qu'il soit normalement à usage unique, le masque chirurgical peut être utilisé dans les conditions exceptionnelles suivantes, en fonction de la disponibilité :

- Pendant 8 heures d'affilée, indépendamment de la séquence des interventions, sans sortie à l'extérieur, délai après lequel le masque doit être jeté.
- A cette fin, il peut donc être conservé sur soi (autour du cou) mais jamais dans la poche.
- Il peut être provisoirement conservé à l'abri de toute contamination (par exemple, dans une enveloppe individualisée en papier ou dans un sac ou une boîte personnalisé lavable).
- Doit être immédiatement jeté dès la présence de souillures macroscopiquement visibles.
- Attention ! Jeter le masque dans un sac en plastique refermable ou une poubelle fermable (de préférence équipée de sac en plastique pour éviter toute manipulation directe du masque lors de l'évacuation des déchets), sans toucher la face extérieure du masque.

## 3. SOURCES

Ce texte est basé sur plusieurs recommandations nationales (SPF Santé Publique, Zorg en Gezondheid Vlaanderen, AVIQ Wallonie, COCOM, Sciensano) et internationales (OMS-WHO), nous remercions l'ensemble des médecins qui ont contribué à ce texte.

- *Masques : qui en a besoin ?*, **info-coronavirus.be**, URL : <https://www.info-coronavirus.be/fr/2020/03/26/masques-qui-en-a-besoin/>
- *Stratégie en vue d'optimiser l'utilisation des masques*, **Iriscare**, URL : <https://www.iriscare.brussels/fr/2020/03/24/strategie-en-vue-doptimiser-lutilisation-des-masques-dans-les-soins-residentiels/>
- *Covid-19 : Communication au sujet de l'avis 9577 datant du 16 mars 2020 du Conseil supérieur de la Santé et des consignes du Risk Assessment Group sur l'utilisation des masques*, **Risk Management Group**, URL : [https://epidemiology.wiv-isp.be/ID/Documents/Covid19/COVID-19\\_RMG\\_Brief\\_MondMaskers\\_FR.pdf](https://epidemiology.wiv-isp.be/ID/Documents/Covid19/COVID-19_RMG_Brief_MondMaskers_FR.pdf)

Directeur ff.

BRUSS'HELP

Rue de l'Association-15-Verenigingstraat  
Bruxelles 1000 - Brussel  
02/880.86.89